



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

SOS SANITAIRES SA : **SOS travailleurs en détresse !**

Aujourd'hui, nous, travailleurs de SOS SANITAIRES SA, tirons la sonnette d'alarme !

Après avoir en vain cherché la discussion avec notre employeur, nous ne voyons plus d'autre moyen que de dénoncer publiquement les agissements de notre patron, M. Jose Manuel Gonzalez Castro. Nous luttons, avec le soutien du Syndicat SIT, pour que nos droits soient enfin respectés et afin que cesse immédiatement le traitement inacceptable auquel nous sommes exposés.

Des dysfonctionnements graves, un mode de management brutal et des licenciements injustifiés portent atteinte à nos droits, notre dignité et notre santé. Alors que nous avons travaillé durement et fait des sacrifices pour mener à bien les travaux qui nous ont été confiés, **à la place de remerciements, notre employeur use de mesures de représailles inacceptables !**

- Licenciements du personnel aux moindres revendications légitimes, telles que le paiement des salaires ou la production de fiches de salaires ;
- Licenciements de travailleurs qualifiés n'ayant jamais fait l'objet du moindre avertissement sur la base de phrases-types : « ... nous sommes rendus comptes que votre travail et votre comportement ne conviennent plus à nos attentes... » ; avec des risques majeurs de sanction par le chômage ;
- Pratique de licencier oralement avec effet immédiat à la moindre peccadille, suivi de demandes de retour au travail, créant trouble et insécurité pour nous tous ;
- Menaces et insultes quotidiennes à notre égard, allant jusqu'à menacer certains de

nous de faire en sorte que nous ne retrouvions plus jamais d'emploi sur la place ;

- Représailles sous forme de dénonciation injustifiée d'un de nos camarades à son assurance perte de gain maladie puis rétention induite d'une somme importante pour du matériel prétendument manquant.

En plus de ses mesures de représailles et ces pratiques illégales, SOS SANITAIRES SA ne nous fournis pas nos fiches de salaire à temps, qui en plus sont truffées d'erreurs.

Un employeur déjà connu du syndicat SIT Certains de nos collègues ont déjà eu recours au soutien du syndicat SIT pour faire valoir leurs droits auprès du tribunal, et ont obtenu gain de cause, pour des montants de plusieurs dizaines de milliers de francs. Pourtant, notre employeur continue à bafouer nos droits. **Il ne s'agit pas de cas isolées, mais bien d'un mode de gestion du personnel pensé dans le but de nous mettre sous pression et de nous précariser !**

Il est scandaleux que SOS SANITAIRES SA ne respecte pas les obligations les plus basiques qui lui incombent en tant qu'employeur et, pire encore, soit lui-même l'auteur de comportements qui portent atteinte à notre intégrité et notre santé.

Nous sommes déterminés à faire valoir nos droits en dénonçant publiquement SOS SANITAIRES SA auprès de l'OCIRT et de ses clients, parmi lesquels figurent d'importantes régies de la place et la Ville de Genève.

STOP AU HARCÈLEMENT DE LA PART DE NOTRE PATRON !
POUR LE RÉTABLISSEMENT DE NOS DROITS ET DE NOTRE DIGNITÉ !